

Les 20 ans de la Communauté de communes

7 décembre 2012

Pour ses 20 ans, la Communauté de communes de Matour et sa Région avait mis les petits plats dans les grands à la Galerie Européenne de la Forêt et du bois en organisant **quatre évènements** :

1. le matin de 9h 30 à 13h : une rencontre ADCF des Communautés en Région « Urbanisme et intercommunalité », organisée en partenariat avec l'Assemblée des Communautés de France, clôturée par M. François PHILIZOT, Préfet de Saône et Loire ;
2. l'après midi de 14h à 17h une rencontre du CLUB PLUi Bourgogne, auquel participe la Communauté de Communes de Matour et sa Région, qui regroupe les Communautés engagés dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
3. l'après midi de 15h à 17h30, une présentation économique de grande qualité, de la communauté de communes élargie à Vérosvres, par les trois chambres consulaires s'est poursuivie par un « focus » sur la filière bois dans le territoire par M. Henri BONIAU, Directeur de la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois et M. Lionel CABATON, Directeur des Etablissements FARGEOT.
4. Clôture de la journée par le Sénateur Jean-Patrick COURTOIS, 1^{er} Président de la communauté de communes de 1992 à 2001, puis cocktail des 20 ans réunissant l'ensemble des délégués communautaires depuis la création de la Communauté de communes de Matour et sa Région.

▪ Rencontre des Communautés en Région

Sans imposer le transfert du Plan Local d'Urbanisme aux Communautés, le Grenelle de l'Environnement souligne l'importance d'une approche intercommunale de l'urbanisme. Communes et Communautés sont appelées ensemble à répondre aux défis du développement durable local au travers notamment de l'élaboration partagée des documents de planification. L'ADCF, représentée par son Directeur Philippe SCHMIT, a ainsi convié Communautés et services de l'Etat de Bourgogne et Rhône –Alpes à échanger autour des enjeux politique, technique et juridiques de l'urbanisme communautaire et notamment du PLU intercommunal.



Malgré les conditions de circulation difficiles dues à la neige, 70 représentants des Communautés et des services de l'Etat Bourgogne et Rhône-Alpes sont venus débattre autour des témoignages de la Communauté du Pays de Lapalisse sur l'élaboration du PLUi, de la Communauté d'Oyonnax sur l'application d'un PLUi.

La table ronde sur le PLUi, enjeu territorial et enjeu de solidarité communautaire, a été clôturée par une intervention remarquable de M. François



PHILIZOT, Préfet de Saône et Loire. Le Préfet a rappelé l'histoire de l'intercommunalité, en faisant remarquer avec humour, que ses fondements datent déjà de 30 ans avec les lois de 1992. Il a ensuite souligné que l'on avançait réglementairement vers une reconfiguration mise en pratique dans le code de l'urbanisme, des responsabilités des communes à l'intercommunalité.

à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois

Réunion du CLUB PLUi de la Région Bourgogne

La Communauté de Communes de Matour et sa Région avait été retenue le 28 février dernier 2012 dans le cadre de l'appel à projet 2012 national, ce qui lui avait permis de bénéficier d'une subvention du Ministère du Logement de 50 000 € pour l'élaboration de son PLUi.

Après avoir participé, avec 71 autres Communautés de France, à la journée de lancement du Club national des PLUi organisée par le Ministère à la Grande Arche de la défense, la Communauté de Communes de Matour et sa région a eu le plaisir d'accueillir sur son territoire le 7 décembre 2012 la 1^{ère} réunion du CLUB PLUi de la Région Bourgogne.



■ Présentation économique du territoire par les trois chambres consulaires de Saône et Loire



En présence du Sénateur Jean-Paul Emorine, Laurent MANSON pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, a présenté les données relatives à l'industrie, au commerce et au tourisme avant de laisser Christine LOISY pour la Chambre de Métier et de l'Artisanat, présenter celles relatives à ce secteur et Emmanuel RATIE pour la Chambre d'Agriculture, ces dernières données sur le territoire.



■ Clôture des 20 ans par le Sénateur Jean-Patrick COURTOIS



Après avoir rappelé que la Communauté de Communes de Matour et sa Région a été créée il y a 20 ans, le 30 décembre 1992, à l'initiative du Sénateur Jean-Patrick COURTOIS, le Président Jean-Paul AUBAGUE a souligné :

- que la Communauté de communes a beaucoup changé depuis 20 ans en passant de 8 à 10 communes, en adoptant la Fiscalité Professionnelle Unique et en prenant de nombreuses compétences

Le Sénateur Jean-Patrick COURTOIS, 1^{er} Président de la Communauté de communes de Matour et sa Région, a ensuite évoqué les circonstances de la création de la Communauté de communes en décembre 1992, rappelant le contexte politique local de l'époque qui n'avait pas permis de créer une seule Communauté sur les deux cantons. Le Sénateur a aussi souligné le contexte national particulièrement favorable de l'époque, source de financements exceptionnels pour les intercommunalités telles que la nôtre qui était une des deux seules en Saône et Loire en 1992 et pour laquelle il avait obtenu 6 millions de Francs de financements de l'Etat au titre de la DDR en 1992 et 1993.



Les 20 ans avec les délégués communautaires

